



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique du handicap

Question au Gouvernement n° 2696

Texte de la question

POLITIQUE DU HANDICAP

M. le président. La parole est à M. Loïc Prud'homme.

M. Loïc Prud'homme. Madame la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, « un droit, ce n'est pas une faveur » : c'est le slogan que scandent des milliers de personnes aujourd'hui, à l'occasion de la Conférence nationale du handicap. Le candidat Macron avait fait de l'inclusion des handicapés l'une de ses priorités, mais ce n'étaient que de belles paroles électoralistes. Aujourd'hui, les personnes handicapées et leurs proches demandent simplement que les lois soient appliquées.

Prenons le cas de l'école, de votre prétendue école inclusive, et du traitement réservé à nos enfants handicapés. Vous essayez de nous faire croire que vous vous souciez de leur sort. Parlons donc des indispensables accompagnants des élèves en situation de handicap, les AESH. Le président Macron vient de déclarer que la solution, ce n'est pas un adulte par enfant mais la mutualisation... Visiblement, l'affaire du congé pour deuil d'un enfant n'a pas remplacé les calculatrices que vous avez à la place du cœur. *(M. Jean-Luc Mélenchon applaudit.)*

M. Philippe Berta. Oh là là...

M. Loïc Prud'homme. « Humanité et efficacité », disait Emmanuel Macron, mais il pensait « charité et rentabilité ».

Cela n'a en effet aucun sens qu'un même AESH suive plusieurs enfants affectés de handicaps différents, sans avoir suivi les formations spécifiques minimales. *(M. Jean-Luc Mélenchon et Mmes Caroline Fiat et Sabine Rubin applaudissent.)* La mutualisation, c'est un échec pour les élèves, qui ne sont pas suivis correctement, et pour les AESH, qu'on voue à faire un métier qui perd son sens.

En parlant d'échec, je dirai deux mots des élèves sourds. Vous laminez les instituts pour les jeunes sourds et les pôles éducatifs, les fameux PEJS, qui doivent les remplacer sont eux-mêmes quasi inexistants. Au vrai, ce sont plus de 10 000 jeunes et leurs familles laissés sur le carreau. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)* Ce déni de droit ruine des vies pendant que vous faites de la com' avec des hashtags, des « challenges » en ligne et des « duoday » éphémères. Ce ne sont pas seulement les mentalités qu'il faut changer, c'est votre politique, et de toute urgence. En effet, l'échec de votre pseudo école inclusive, ce sont, à la sortie, des milliers de jeunes qui se trouvent exclus de l'emploi et de toute vie sociale.

Madame la secrétaire d'État, quand allez-vous passer de LREM, la République qui exclut en marche, à LFI, la France qui inclut. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – Sourires ironiques sur de nombreux bancs)*

du groupe LaREM.)

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée des personnes handicapées.

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des personnes handicapées. Je suis, monsieur le député, complètement effondrée devant ce que vous venez de dire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Effondrée. Voilà vingt ans que je m'occupe de la scolarisation des enfants handicapés, vingt ans qu'on avait des auxiliaires de vie scolaire en emploi aidé : les voilà enfin en contrat éducation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Quelque 380 000 élèves scolarisés, soit 20 000 de plus par an : comment osez-vous dire que c'est un gadget ? Non, ce n'est pas vrai ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) La politique que nous menons est une politique sérieuse, qui est en train de transformer l'école. Nous ouvrons enfin les portes de l'école à la coopération du secteur médico-social, nous instaurons cette coopération décrétée en 2009 – sans effets jusqu'à présent. Nous mobilisons enfin toutes les énergies. Nous formons les enseignants, notamment grâce à Cap école inclusive, une plateforme remarquable – et remarquée par ceux qui s'en servent.

C'est la pédagogie adaptée, ce sont les « plans inclinés du savoir », qu'enfin nous mettons en place au sein de l'école de la République. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*) Ce sont des accompagnants que nous allons mieux soutenir, parce qu'il reste des difficultés à résoudre, que nous ne nions pas.

M. Loïc Prud'homme. Alors, résolvez-les !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Ils sont à temps partiel : nous allons leur offrir plus d'emplois à temps complet. Ce sont des accompagnants qui, enfin, sont stabilisés auprès des enfants, qui sont reconnus au sein de la communauté éducative, et cela pour la première fois ! Alors, ne racontons pas d'histoires : la quantité, mais surtout la qualité, sont au rendez-vous ! (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Ce que nous voulons, c'est construire cette école inclusive, et nous voulons la construire avec le concours de tous les acteurs, en particulier des élus, qui sont à nos côtés dans les mairies, dans les collèges, dans les lycées pour l'obtention de plus de salles pour la rééducation dans les écoles. Nous doublons les unités d'enseignement externalisé pour l'autisme.

M. Pierre Cordier. C'est vrai, tout va très bien !

Mme Sophie Cluzel, secrétaire d'État. Et nous en ouvrons encore quarante-cinq cette année pour l'école élémentaire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*) Alors arrêtez de dire que nous ne faisons rien, parce que c'est anxiogène pour les parents, c'est anxiogène pour les enseignants qui font un travail remarquable ! Cessez ce « bashing » sur l'école inclusive et travaillons ensemble pour la réussir ! (Les députés des groupes LaREM et MODEM se lèvent et applaudissent.)

Données clés

Auteur : [M. Loïc Prud'homme](#)

Circonscription : Gironde (3^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2696

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes handicapées

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)